

Master Comptabilité - contrôle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Comptabilité - contrôle. 2016, Université de Nantes. hceres-02041495

HAL Id: hceres-02041495

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041495>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Comptabilité - contrôle

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Comptabilité-contrôle* vise à former des étudiants aux métiers de l'expertise-comptable et du contrôle de gestion. La formation se fonde sur une spécialisation anticipée dès la deuxième année de licence (L2) *Economie et gestion* (parcours *Comptabilité-contrôle*) et propose deux spécialités (*Comptabilité, contrôle, audit* et *Contrôle de gestion*) organisées sur deux ans avec une mutualisation en première année de master (deux tiers des enseignements) et en deuxième année (un quart sur le premier semestre). L'obtention du diplôme permet aux étudiants de la spécialité *Comptabilité, contrôle, audit* d'obtenir l'équivalence quasi-complète du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

La formation se déroule exclusivement à l'Institut d'économie et de management de Nantes - Institut d'administration des entreprises (IEMN-IAE). La formation est ouverte uniquement à la formation initiale classique.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Comptabilité-contrôle* offre un cursus adapté aux métiers de la comptabilité au sens large dont les débouchés sont particulièrement importants. Le cursus sélectif dès la L2 *Economie et gestion* (parcours *Comptabilité-contrôle*) et les enseignements dispensés en première (M1) et seconde année de master (M2) permettent aux étudiants d'acquérir des compétences en adéquation avec les attentes des professionnels. Les stages obligatoires chaque année dans les deux spécialités (*Comptabilité, contrôle, audit* et *Contrôle de gestion*) assurent une excellente professionnalisation.

Le master est clairement positionné dans son environnement académique et professionnel. Il est complémentaire aux autres formations de l'université de Nantes et, en particulier, à celles du champ *Droit, économie, gestion*. L'adossement à un laboratoire de recherche reconnu, les partenariats noués avec des associations professionnelles ou scientifiques, les interactions avec de nombreux partenaires du milieu socio-économique offrent au master une forte visibilité et un environnement propice à la professionnalisation.

Cet environnement permet de disposer d'une équipe pédagogique cohérente avec les objectifs de la formation : la présence d'enseignants-chercheurs et d'intervenants du milieu socio-économique offre aux étudiants des compétences scientifiques et professionnelles de haut niveau.

Les effectifs du master sont maîtrisés et équilibrés entre les deux années de formation et entre les deux spécialités (*Comptabilité, contrôle, audit* et *Contrôle de gestion*). Les résultats aux examens sont excellents et l'insertion professionnelle est exceptionnelle.

Points forts :

- Une insertion professionnelle et un taux de réussite au diplôme excellents.
- Une formation reconnue dans le milieu socio-économique et des partenariats professionnels actifs.
- Des enseignements parfaitement structurés autour d'une équipe pédagogique de qualité.
- Un adossement marqué de la formation aux activités de recherche des enseignants-chercheurs en proposant une formation à la recherche et par la recherche aux étudiants.

- Des équivalences à cinq unités d’enseignement du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) pour les diplômés de la spécialité *Comptabilité, contrôle, audit*.
- Une forte attractivité de la formation.

Points faibles :

- Faible présence de cours en anglais et inexistence d’une préparation à une certification en langues.
- Des échanges limités à l’international (par exemple accueil de professeurs invités).
- Une faible place du numérique dans les enseignements à ce jour.

Recommandations :

Le master *Comptabilité-contrôle* est une formation sélective caractérisée par une excellente réussite des étudiants aux examens et par une excellente insertion professionnelle. Les deux spécialités proposées, *Comptabilité, contrôle, audit* et *Contrôle de gestion*, reposent sur une équipe pédagogique de qualité dont les enseignements sont centrés sur les attentes des professionnels tout en respectant les critères d’une formation universitaire de niveau master.

L’internationalisation de la formation doit cependant encore être accentuée par l’augmentation des enseignements en anglais (prévoir la préparation d’une certification) et par le développement des relations internationales avec des partenaires universitaires et professionnels. L’usage du numérique devrait être développé dans l’enseignement mais également comme outil de suivi des étudiants. Enfin, on peut recommander à l’équipe pédagogique d’engager une réflexion sur l’opportunité d’ouvrir la spécialité *Contrôle de gestion* à l’alternance.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le positionnement du master <i>Comptabilité-contrôle</i> est très clair : les deux spécialités proposées (<i>Comptabilité, contrôle, audit</i> et <i>Contrôle de gestion</i>) sont complémentaires au sein du champ <i>Droit, économie, gestion</i> et débouchent sur des métiers précis, bien identifiés et différenciés (de l’expertise-comptable et du contrôle de gestion).</p> <p>La formation se fonde sur une spécialisation anticipée dès la deuxième année de la licence <i>Economie et gestion</i> (parcours <i>Comptabilité-contrôle</i>) qui est en adéquation avec les attentes des professionnels du secteur à la sortie du diplôme mais qui en limite l’orientation progressive des étudiants. Ce choix se justifie par l’existence de la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i> qui permet aux étudiants d’obtenir une dispense à cinq épreuves du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).</p> <p>Chaque spécialité s’articule sur deux ans avec une importante mutualisation en première année de master (deux tiers des enseignements) et plus réduite en deuxième année (un quart sur le premier semestre) permettant d’assurer le programme de cours à un coût maîtrisé.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le master s’appuie sur un laboratoire reconnu (le Laboratoire d’économie et de management de Nantes-Atlantique) disposant d’enseignants-chercheurs dans le domaine. La liste des partenaires fournie par les responsables de la formation (cabinets d’audit, d’expertise comptable, entreprises, le Conseil supérieur de l’ordre des experts comptables, Association francophone de comptabilité) témoigne d’une forte participation de ces derniers à la formation notamment par le biais des stages ou de forum.</p> <p>La formation est unique au sein de l’université de Nantes mais classique au niveau national. Le positionnement de la formation dans la région est clair et visible au sein des différents partenaires professionnels, académiques et universitaires. La participation du master aux réseaux nationaux pour chacune des spécialités (association des masters comptabilité, contrôle et audit ; association des masters contrôle de gestion et audit organisationnel) participe à la visibilité de la formation.</p>

	<p>Si les liens que développe le master avec des formations proches de même niveau ne sont pas mentionnés (en particulier avec le master <i>Management</i> de l'université ou encore le master <i>Finances et affaires internationales</i>), il s'organise principalement autour d'un parcours sélectif en amont (au sein de la licence <i>Economie et gestion</i>) et d'une formation complémentaire en aval (pour préparer l'expertise-comptable) pour la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i>.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est constituée sur les deux années du master d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion, de professeurs associés, de vacataires et de professeurs détachés de l'enseignement secondaire. Dans les deux spécialités du master (en deuxième année), on compte davantage (en nombre) de professionnels du milieu socio-économique que d'enseignants et enseignants-chercheurs, ces derniers prenant cependant en charge 60% du volume horaire global. Cette répartition des enseignements permet une bonne articulation formation-recherche et est cohérente avec la finalité professionnalisante de la formation. Cependant, on peut regretter que le dossier n'indique pas clairement que des experts comptables, commissaires aux comptes, contrôleurs de gestion ou directeurs administratifs et financiers (et/ou du contrôle de gestion) interviennent dans la formation.</p> <p>Les responsabilités pédagogiques sont prises en charge par des spécialistes du domaine : la direction de la mention <i>Comptabilité-contrôle</i> est assurée par un professeur des universités spécialiste en contrôle de gestion qui dirige également la deuxième année du master spécialité <i>Contrôle de gestion</i>. La première année du master spécialités <i>Comptabilité, contrôle, audit</i> et <i>Contrôle de gestion</i> sont dirigés par un maître de conférences en comptabilité, la deuxième année du master spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i> par un maître de conférences en système d'information</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs du master dans les deux spécialités sont globalement stables et maîtrisés. Ils sont quasi-équivalents : des groupes composés de plus de vingt étudiants confortent l'attractivité du diplôme et la pérennité des deux spécialités. Les taux de réussite sur les deux années du master ainsi que le taux d'insertion professionnelle sont excellents, très proches de 100%, 18 mois après l'obtention du diplôme. Les diplômés s'insèrent dans tous types d'organisations aussi bien dans le Grand Ouest que dans la région parisienne.</p> <p>Les postes occupés correspondent aux objectifs de la formation et aux attentes des professionnels des secteurs ciblés, à savoir des cabinets régionaux d'expertise-comptable, des réseaux d'audit et de commissariat aux comptes, pour les diplômés de la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i>. Les diplômés de la spécialité <i>Contrôle de gestion</i> trouvent des débouchés dans des établissements industriels ou les directions régionales bancaires, de santé et les grands groupes français</p>

Place de la recherche	<p>La formation s'appuie fortement sur un laboratoire reconnu au niveau national (Equipe d'accueil) - le Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique - au travers des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs spécialisés en comptabilité et contrôle, membres du laboratoire. Par ailleurs, la recherche occupe une place importante grâce aux cours d'introduction ou d'initiation à la recherche, de la participation des étudiants à des manifestations scientifiques (en particulier une journée annuelle de l'Association francophone de comptabilité organisée à Nantes), de l'organisation de conférences, et des rapports écrits en groupes traitant des systèmes de contrôle de gestion dans les organisations. Il n'y a pas de parcours recherche spécifique mais une initiation dès la première année du master.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation de la formation est forte grâce aux stages obligatoires qu'effectuent les étudiants en première ou deuxième année, à l'intervention des professionnels dans la formation (40% des heures d'enseignement), à l'organisation d'un forum sur les métiers, au partenariat sur des conférences développé avec des associations professionnelles (Association nantaise de jeunes managers de la place finance du Grand Ouest et l'Association nationale des directeurs financiers et de contrôle de gestion mais également l'Ordre des experts comptables et la Compagnie des commissaires aux comptes) et des</p>

	<p>collaborations effectives avec des cabinets d’audit et d’expertise implantés sur Nantes (locaux, nationaux ou internationaux).</p> <p>Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sont claires et cohérentes mais pourraient être complétées en ajoutant les modalités d’accès aux différentes spécialités et le nombre de crédits européens attribués pour chaque unité d’enseignement.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Tous les étudiants suivent des stages sur les deux années de formation. Ils permettent aux étudiants de totaliser une expérience professionnelle conséquente de huit mois (deux en première année et six en seconde année) sur les deux années à partir d’offres proposées par des entreprises et cabinets de la région Loire Atlantique et Vendée mais également de Bretagne et de la région parisienne.</p> <p>L’évaluation se traduit par une soutenance. Cependant aucune information dans le dossier ne permet d’apprécier le suivi effectué tout au long de la période passée en entreprise. Par ailleurs des projets encadrés et un accompagnement des étudiants (non précisés) ont été mis en place sur des thèmes ouverts qui regroupent les étudiants de première année.</p>
<p>Place de l’international</p>	<p>La dimension internationale de la formation se développe depuis la dernière évaluation AERES (Agence d’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur).</p> <p>Des cours d’anglais sont inclus dans la maquette pédagogique, des échanges d’étudiants ont lieu avec des établissements étrangers, la possibilité leur est donnée de séjourner à l’étranger en année de césure entre la licence et la première année du master ou entre les deux années du master. Par ailleurs, trois à quatre étudiants de la première année du master de chaque spécialité bénéficient du programme d’échanges Erasmus (le dossier ne fait pas mention des établissements européens partenaires). Enfin, un accord avec l’université nationale de Djibouti a permis à deux étudiants de cette université de suivre les deux années de formation à Nantes.</p> <p>Il n’est pas fait mention dans le dossier de cours en anglais (ou d’autres langues vivantes) relevant de la comptabilité, du contrôle de gestion ou de l’audit (hormis « Anglais : problématiques financières » en deuxième année de la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i>) ni de certification en langue étrangère qui permettrait de donner aux étudiants un complément au diplôme, ou encore d’interventions de professeurs étrangers invités.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</p>	<p>Les taux de réussite sur les deux années du master étant excellents (entre 95% et 100%), les modalités de recrutement sont particulièrement adaptées à cette formation. Le recrutement très sélectif (sur dossier et entretien individuel : un dossier sur dix déposés est retenu en première année de master, un dossier sur trente déposés en deuxième année de master) se fonde sur des étudiants ayant de solides bases théoriques provenant de la licence <i>Economie et gestion</i> (parcours <i>Comptabilité-contrôle</i> de l’Institut d’économie et de management de Nantes), d’une autre licence <i>Sciences de gestion</i> ou détenteur du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG). Des admissions parallèles en deuxième année de master sont possibles pour des étudiants ayant suivi des formations comptables analogues. Aucun dispositif d’aide à la réussite des étudiants n’est mentionné dans le dossier.</p>
<p>Modalités d’enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation offre des modalités d’enseignement différentes en fonction des spécialités. Si la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i> est ouverte à l’alternance (contrats de professionnalisation, apprentissage), à la VAE (Validation des acquis de l’expérience), et à la formation initiale classique, la spécialité contrôle de gestion n’est pas ouverte à l’alternance. L’accueil d’étudiants à contraintes particulières n’est pas mentionné dans le dossier. L’enseignement par le numérique occupe une place encore faible (jeux de simulation en deuxième année de master) mais il est fait état de futurs cours autour de l’utilisation de logiciels de gestion (<i>SAP : Systems, applications and products for data processing</i>).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L’évaluation en contrôle continu est adaptée à ce niveau de formation. Le rôle et les modalités des réunions du jury sont peu mentionnés. Le nombre d’épreuves et leur durée varient en fonction du volume horaire de l’enseignement. Une note minimale de 8 sur 20 est exigée pour chaque unité d’enseignement. Les crédits ECTS (<i>European credits transfer</i></p>

	<p><i>system</i>) sont capitalisables par unité d'enseignement. Leur répartition est équilibrée sur les différentes unités d'enseignement des deux années et est relativement proportionnelle aux volumes horaires associés à chaque unité d'enseignement. Un nombre supérieur de crédit est accordé au stage (le stage de deuxième année de master compte pour 30 crédits ECTS dans la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i>, pour 15 crédits ECTS dans la spécialité <i>Contrôle de gestion</i>) en cohérence avec l'aspect professionnalisant de la formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est individuel et principalement assuré par le responsable de la formation. Pour la spécialité <i>Contrôle de gestion</i>, le suivi est assuré par des fiches d'évaluation remplies par les professionnels sur les compétences acquises en stage par les étudiants. Pour la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i>, le référentiel des compétences est défini par le programme des examens de l'expertise comptable. Le dossier ne mentionne pas le portefeuille de compétences, l'existence d'un supplément de diplôme ou d'un livret de l'étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi se fonde sur le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) de l'université (taux de réponse proches de 100%), d'enquêtes directes par les responsables pédagogiques lors des soutenances de stage de master 2, l'association des anciens (de création récente), le conseil de perfectionnement, l'organisation de forum des métiers, la tenue d'un journal interne par les étudiants retraçant régulièrement un ou plusieurs parcours d'étudiants diplômés. Le dossier ne mentionne pas d'étudiants ayant poursuivi en doctorat sur la période 2010-2014. L'insertion professionnelle des étudiants est excellente, très proches de 100%, 18 mois après l'obtention du diplôme. Pour la spécialité <i>Contrôle de gestion</i>, les diplômés occupent des fonctions notamment de contrôleur de gestion, de responsable administratif et comptable, d'assistant contrôle de gestion, de chargé de tarification. Pour la spécialité <i>Comptabilité, contrôle, audit</i>, les diplômés exercent des métiers différents, d'expert-comptable, de collaborateur comptable, d'auditeur, de consolideur, de chargé de mission contrôle interne.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation dispose d'un conseil de perfectionnement annuel dont la composition est claire et le contenu orienté vers l'amélioration de la formation. Il intègre des représentants des étudiants, les responsables pédagogiques et les représentants des professionnels de la comptabilité et du contrôle de gestion. Les enseignements du master sont évalués par les étudiants, le rapport mentionne que les propositions qui en découlent sont prises en compte systématiquement. Ces conseils de perfectionnement et procédures d'évaluation des enseignements s'inscrivent dans la certification Qualicert de la composante.</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet: Retour sur le rapport d'évaluation du Master : comptabilite - controle

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

Identification de la formation :

Champ de formation	Droit-Economie-Gestion
Type (Licence, LP, Master)	Master
Intitulé du diplôme	Comptabilité-Contrôle
Responsable de la formation	François Meyssonnier

Observations :

Le rapport des experts sur le master comptabilité-contrôle et ses deux spécialités : Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) et Contrôle de Gestion (CG) est pertinent et juste à notre avis. Nous souhaitons seulement apporter quelques précisions de détail sur trois points : la place de l'international, celle du numérique et la suggestion de développer l'alternance dans le master 2 Contrôle de Gestion.

Il est indiqué que la dimension internationale était peu développée dans le quadriennal passé. Nous agissons pour corriger ceci. Les départs en ERASMUS d'étudiants de M1 se généralisent et concerneront presque 20% des M1 de la promotion 2016-2017, aussi bien en CCA qu'en CG. Les cours en anglais vont concerner à la rentrée prochaine plus de 20% des heures assurées. Et surtout, le master CG vient d'obtenir l'accréditation du *Chartered Institute of Management Accountants* (CIMA), organisation professionnelle internationale de 230 000 membres dont le siège est à Londres, ce qui donne au master CG l'équivalence de 7 UE sur 12 pour le certificat professionnel de référence de CIMA. C'est là un atout considérable pour les carrières futures à l'international des diplômés du master CG. Nous appuyons donc chacun de nos deux masters sur des équivalences : françaises au DSCG en liaison avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables pour le master CCA ; anglo-saxonnes au diplôme phare de CIMA en liaison avec la principale association professionnelle mondiale de contrôleurs de gestion, pour le master CG.

La place du numérique n'est pas aussi faible que ce que relèvent les experts. La formation en CCA et CG porte sur les systèmes d'information avec l'acquisition d'une licence de SAP et des enseignements appliqués *in situ* à cet ERP par deux collègues qui ont été formés spécialement à cela. Nous avons aussi développé une simulation de gestion (*serious game*) mise en œuvre en fin de cursus de M2 aussi bien en CCA qu'en CG. Et dans le futur quinquennal, à partir de la rentrée 2017, les enseignements à distance et le tutoriel seront également généralisés.

Enfin les experts nous suggèrent d'envisager la possibilité de développer la formation CG en alternance. Nous avons étudié cette possibilité mais ne l'avons pas retenue car un grand nombre de nos étudiants font leurs premières expériences professionnelles dans des entreprises assez éloignées de Nantes que ce soit dans le Grand Ouest ou à Paris et ils auraient beaucoup de mal en cas d'alternance à revenir suivre des cours à Nantes au cours de l'année (problèmes d'hébergement notamment). Pour préserver nos débouchés dans les entreprises vendéennes, les établissements industriels du Grand Ouest et dans les sièges sociaux parisiens de grandes entreprises françaises ou filiales internationales, nous avons préféré rester dans le cadre de la formation initiale mais avec un stage de 3 mois en cours de M1 et un stage de 6 mois en fin de M2. Nos taux de placement et la nature des entreprises et des fonctions assurées dès la fin de leur scolarité par nos jeunes diplômés en CG attestent de la pertinence de ce choix.